

La prévention par la communication

Le Franc-Montagnard du mardi 20 août dernier relatait un accident qui s'est produit sur la H18 à l'entrée de Montfaucon. Un automobiliste a quitté la route en finissant contre un arbre. Le journaliste a fait état de ce fait divers en précisant qu'une lectrice du journal a directement contacté la rédaction.

La police cantonale sollicitée afin d'obtenir de plus amples informations a indiqué succinctement qu'elle était déjà sur d'autres interventions et qu'elle ne diffuserait pas de communiqué de presse à ce sujet.

Selon ce qui précède, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- La police cantonale est-elle intervenue sur place lors de cet accident ?
- Si ce n'est pas le cas, peut-on nous indiquer sur quelles autres interventions la police cantonale a-t-elle été appelée ?
- Le conducteur fautif a-t-il été identifié et a-t-il été auditionné ?
- Les raisons de cet accident ont-elles pu être déterminées ?
- De manière générale et au titre de prévention de tels incidents, leurs causes et le droit à l'information ne nécessitent-ils pas un traitement plus approprié ou pour le moins peut-on nous informer des règles en la matière ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 4 septembre 2019

Pour le groupe PCSI
Vincent Hennin

